



Scandale ORPEA : exigeons des moyens pour le grand âge

L'ouvrage « *les fossoyeurs* », dans lequel l'auteur, Victor Castanet décrit, à la suite d'une enquête menée durant 3 ans, la maltraitance dans les EHPAD privés lucratifs du groupe français ORPEA, fait la une de l'actualité.

La CGT, depuis de nombreuses années, n'a eu de cesse de réclamer des moyens supplémentaires et notamment l'inscription d'une loi structurante sur le grand âge et l'autonomie qu'avait pourtant promis E. Macron en 2018 (promesse non tenue).

Depuis une dizaine d'années, les différents gouvernements qui se sont succédé, n'ont jamais pris en compte le vieillissement de la population comme un fait de société. Seul le gouvernement de M. Hollande a fait voter la loi « Adaptation de la Société au Vieillissement » fin 2015 en attribuant des faibles moyens pour le maintien à domicile et délaissant les EHPAD. Une étude du CREDOC avait estimé à 540 000 places supplémentaires les besoins en structures de soins.

Les retraités ont pourtant engagé de nombreuses luttes unitaires ces dernières années, en convergence souvent avec les personnels soignants des EHPAD, pour exiger ces moyens nécessaires et urgents. En exigeant 200 000 embauches dans les EHPAD, cela aurait permis d'obtenir 1 soignant par résident, comme le réclamait les personnels, alors que nous sommes à 0,63, en prenant en compte tous les personnels y compris administratifs (l'Allemagne est à 1,2).

Le gouvernement a répondu à cette exigence par une véritable provocation, inscrivant seulement 10 000 embauches sur 5 ans dans la LFSS 2022. Comment, devant une telle situation, ne pas comprendre la détresse des personnels, confrontés à des dilemmes éthiques inhumains : rester dans un secteur en manque de moyens constants pour prodiguer des soins ou bien le quitter, alors même qu'il y a un manque de professionnels dans ces métiers.

Plutôt que de demander aux services de l'état de mener une enquête flash dans les meilleurs délais, certes nécessaire, la ministre Brigitte Bourguignon ferait mieux de répondre aux revendications que nous avons souvent exprimées :

- la mise en place d'un grand service public d'accueil et d'accompagnement global des personnes en perte d'autonomie ;
- la prise en charge financière de l'autonomie dans la branche maladie de la Sécurité sociale, financée par les cotisations sociales et non par l'impôt ;
- la création de 200 000 emplois dans les EHPAD et de 100 000 emplois dans le secteur de l'aide à l'autonomie, permettant la mise en place de normes telles que des règles et seuils pour des repas de qualité, de soins adaptés et des matériels à hauteur des besoins.

C'est ce que réclament, entre-autre, les retraités dans le cadre des manifestations unitaires à caractère régional le 24 mars.

NOUS EN AVONS ASSEZ DES PROMESSES. NOUS VOULONS DES ACTES.

Montreuil, le 1^{er} février 2022